COLLÈGE



Année Scolaire 2025/2026

Organisation de la rentrée scolaire

Contributions familiales

Service Scoléo et listes fournitures

Documentation Mutuelle Saint Christophe

Documentation APPEL

Documentation Association Sportive

DOCUMENTS A RENDRE IMPERATIVEMENT LE JOUR DE LA RENTRÉE (pas avant) AU PROFESSEUR PRINCIPAL

Convention de scolarisation Fiche médicale Droit à l'image

Les documents doivent être signés par les 2 parents ayant autorité parentale

CIRCULAIRE

D E

RENTR

É

E



COLLEGE

Chef d'établissement : Monsieur Marc SARRAIL directeur@saint-alyre.net

- Directrice adjointe du collège : Mme Cécile DEMOURES c.demoures@saint-alyre.net
- Assistante administrative : Mme Stéphanie COHADE s.cohade@saint-alyre.net
- Cadre éducatif: M. Raymond PALAIS r.palais@saint-alyre.net
- Collaborateurs adjoints d'éducation :
 - → Classes de 6ème et 5ème : Mme Jessica RAMBERT et M. Sylvain DERNIER
 - → Classes de 4ème et 3ème : Mme Virginie LEGAL et M. Pascal MAGE
- Responsable de l'internat : M. Xavier Machu x.machu@saint-alyre.net

Organisation de la rentrée scolaire

Remise des livres pour la rentrée 2025-2026 à venir récupérer :

Jeudi 28 août de 7 h 30 à 18 h 30

Le jour de la rentrée pour les internes

Rentrée des classes

Classes	Dates	Observations
Niveau 6ème	Lundi 1 ^{er} septembre à 9 h 00	Appel dans la cour des 6/5 ^{ème} puis rencontre avec le professeur principal 12 h 00 – 16 h 00 : après-midi intégration à Montjuzet, prévoir pique-nique!
Niveau 5ème	Lundi 1er septembre à 10 h 30	Appel dans la cour des 6/5 ^{ème} puis rencontre avec le professeur principal
Niveau 4ème	Mardi 2 septembre à 9 h 00	Appel dans la cour des 6/5ème puis rencontre avec le professeur principal
Niveau 3ème	Mardi 2 septembre à 10 h 30	Appel dans la cour des 6/5ème puis rencontre avec le professeur principal

♣Internat

- Accueil des internes :
 - → Lundi 1er septembre, les collégiens des classes de 6 / 5ème : de 8 h 00 à 9 h 00
 - → Mardi 2 septembre, les collégiens des classes de 4 / 3ème : de 8 h 00 à 9 h 00
- Rencontre Parents Directeur Responsable internat Surveillants internat : Vendredi 12 septembre à 17h

Lnformations diverses

- Fin des cours à 16 h 05 les lundi 1er et mardi 2 septembre.
- Trombinoscope et photos de classes les 8 et 9 septembre
- Début des cours de Pastorale et d'option : lundi 8 septembre ; CHAM dès le jeudi 4 septembre.
- Début préparation examens Cambridge : début octobre, date à définir.
- Messe de rentrée : la date sera communiquée à la rentrée

Réunions Parents – Équipes pédagogiques (toutes à 17 h 30 en salle K21)

6ème	Lundi 8 septembre
3ème	Mardi 9 septembre
4ème	Jeudi 11 septembre
5 ^{ème}	Lundi 15 septembre

CONVENTION FINANCIERE 2025 / 2026 COLLEGE

Coût de la scolarisation ⁽¹⁾	
Contributions familiales	1 122 €
Caution livres	100 €
Coût de la restauration	Forfaits demi-pension (applicables du 15/0G/2025 au 05/06/2026)
Forfait 1 j	235,00 €
Forfait 2 j	472,00 €
Forfait 3 j	687,00 €
Forfait 4 j	902,00 €
Forfait 5 j	1 138,00 €
Repas occasionnels	
Période du 15/09/2025 au 05/06/2026	8,71 €
Hors période des forfaits	7,84€
Internat	
Chambre double - Forfait annuel -	4 285 €
Chambre seule - Forfait Annuel -	4746€
Rentrées du dimanche soir	267 €
Arrivées occasionnelles le dimanche soir	26,65€
Frais Annexes	
Classe CHAM	765 €
Préparation aux examens de l'Université de Cambridge, Cervantès, Goethe Institute et HSK1-2-3	
Préparation	140 €
Support	40€
Frais d'inscription aux examens	Selon le niveau présenté (de 70€ à 150 €)
Cotisation APPEL	21€

(1) COUT DE LA SCOLARISATION

La facture annuelle est consultable sur Ecole Directe. Des régularisations éventuelles pourront être effectuées en cours d'année. **Toute sortie anticipée** avant la fin de l'année scolaire sera facturée proportionnellement à la durée de présence. Les périodes de stages sont prises en compte dans le calcul des coûts : aucune déduction supplémentaire ne pourra être accordée. Certains frais supplémentaires pourront être prélevés durant l'année scolaire pour des activités spécifiques (sorties, voyages, certifications...)

Modalités de règlement de la contribution familiale :

- o Par prélèvements automatiques mensuels, sur 10 mois le 8 de chaque mois, dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin. (Pour les familles déjà sous prélèvement en 2024/2025, le mandat sera reconduit à partir du 8/0S/2025).
- o Par carte bancaire, à réception de la facture en 10/2025, sur Ecole-Directe).
- o Paiement en 3 versements :
 - 1/3 à la rentrée scolaire
 - 1/3 le 1er janvier
 - 1/3 le 1er avril

Par virement, chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

- o Par chèque, à réception de la facture en 10/2025, à l'ordre de « Institution Saint-Alyre »
- o En espèces, à réception de la facture en 10/2025, au service Comptabilité.

RESTAURATION

Forfait demi-pension:

L'institution Saint-Alyre propose plusieurs formules de demi-pension, formules qui devront être confirmées après à la rentrée des classes et la communication des emplois du temps. L'objectif poursuivi est clairement de permettre aux familles de gérer au plus près leur budget demi-pension. Ces formules seront effectives du 15/09/2025 au 05/06/2025. En dehors de cette période, le repas sera facturé 8,71 €, quel que soit le statut des élèves. Les montants des frais de restauration durant ces deux périodes seront à payer sur École Directe.

Attention, les jours de demi-pension sont des jours fixes de la semaine qui doivent être impérativement précisés afin de pouvoir effectuer toutes les prises en compte nécessaire. Tout passage en dehors du ou des jours choisis fera l'objet d'une facturation complémentaire au prix du repas occasionnel de 8,71€.

Les repas non pris en raison des voyages scolaires, stages, ..., seront déduits, hors frais fixes, sur la facture de régularisation de fin d'année.

Une franchise de 8 jours et appliquée à toute absence pour maladie. A la demande écrite des parents, une réduction sur les jours complémentaires audelà de la franchise est faite sur la base de 5 € par repas.

En cas d'arrêt de la scolarité en cours d'année, un remboursement interviendra à compter du premier jour qui suit la date de l'arrêt.

Les familles devront confirmer leur choix de forfait (2 à 5 repas) au plus tard le 14/09/2025. Ce choix est fait pour l'année entière. Le montant du forfait sera comptabilisé sur la facture annuelle de la famille.

Changement de régime : toute demande de changement de régime en cours d'année devra être transmise au Service Comptabilité (service.comptable@saint- alyre.net) et fera l'objet d'un accord exceptionnel de la Direction (une seule demande par an sera étudiée) : avant le 01/12/2025 pour un changement à compter du 01/01/2026 ou avant le 01/03/2026 pour un changement à compter du 01/04/2026.

Repas occasionnels:

- En dehors de la période de forfait demi-pension (qui s'étend du 15/09/2025 au 05/06/2026), les repas occasionnels seront comptabilisés au tarif de 7,84 €/repas.
- <u>Durant la période de forfait</u> demi-pension (soit du 15/09/2025 au 05/06/2026), les repas occasionnels seront comptabilisés au tarif de 8,71 €/repas.
- o Les repas pris en dehors de la période de forfait demi-pension et les repas occasionnels devront faire obligatoirement l'objet d'un approvisionnement du compte restauration par la famille <u>avant</u> la date du repas pris.
- En cas de perte ou de détérioration de la carte scolaire d'identité-carte de restauration et/ou du badge fournis par l'établissement, leur remplacement fera l'objet d'une facturation (carte : 10,00 €).

INTERNAT

Le forfait annuel est calculé toutes charges comprises pour la durée de l'année scolaire, quelle que soit la date de fin des cours. Il inclut, pendant les périodes scolaires :

- Les petits-déjeuners du lundi au vendredi
- Les repas de midi du lundi au vendredi
- Les repas du soir du lundi au jeudi

Les **repas de midi** sont pris dans l'établissement scolaire de l'élève et sont inclus dans le forfait annuel d'internat. Les périodes de stages et de fin de cours sont intégrées dans le calcul des coûts : aucune déduction ne pourra être accordée.

Modalité de règlement Internat :

Le règlement par prélèvements mensuels est obligatoire pour les frais d'internat, sur 10 mois.

Un dépôt de garantie de 300,00 € est demandé ; il est réglé par chèque et débité dès la rentrée, remboursable deux mois après la fin de l'année scolaire en cas de non-réinscription, déduction faite des dégâts (ou dépenses) éventuels imputables à l'étudiant. Il n'est pas remboursé en cas d'exclusion ou de départ volontaire en cours d'année.

Tout départ volontaire de l'internat intervenant à compter du 01/03 de l'année en cours donnera lieu à la facturation totale de l'année à l'internat. Il est procédé à un état des lieux à l'installation et au départ de l'interne. Si des dégâts sont effectués en cours d'année, la facturation sera à la charge de la famille.

REDUCTIONS

REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION FAMILIALE:

L'institution Saint-Alyre aide les familles nombreuses. Elle accorde deux types de réductions sur la contribution familiale qui se cumulent.

Réduction sur le nombre d'enfants à charge :

Une réduction pour enfants à charge au 1er septembre 2025, moins de 18 ans ou étudiants de 18 à 21 ans, est accordée sur la contribution familiale, sur présentation du livret de famille et d'une attestation d'inscription en enseignement supérieur pour les étudiants.

Enfants à charge	3	4	5	6	7	8
Taux de réduction	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %

Réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits à Saint-Alyre :

A partir de 3 enfants inscrits à l'Institution Saint-Alyre, il est accordé une réduction forfaitaire sur les contributions d'externat quel que soit le niveau (école, collège ou lycée).

3 enfants	Réduction de 100€ (sur l'aîné, collégien, lycéen ou étudiant)
4 enfants	Réduction de 250€ (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet : collégien, lycéen ou étudiant)
5 enfants et plus	Gratuité à partir du 5ème enfant quel que soit son niveau, école, collège, lycée et réduction de 250 € (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet en secondaire ou supérieur).

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer au service comptabilité avant le 16 septembre 2025. En toute circonstance exceptionnelle, vous êtes invités à prendre rendez-vous avec le Chef d'Établissement afin de convenir d'une solution.

SERVICE SCOLEO COLLEGE

Vous avez la possibilité de commander les fournitures scolaire sur le site www.scoleo.fr





Scoléo, c'est quoi ?

La plateforme de services gratuits qui simplifie la vie familiale et scolaire!

Scoleo, fr est une plateforme unique de services mutualisés à destination des familles, des associations de parents d'élèves et des établissements scolaires. Elle a pour vocation de concevoir, avec les associations de parents d'élèves du public et du privé, des initiatives mutualisées pour simplifier la vie familiale et scolaire. Co-voiturage scolaire, babysitting solidaire entre parents, opération fournitures scolaires, bourses aux livres et aux affaires d'occasion au sein de la communauté scolaire de votre établissement... Un panel de services gratuits mis à la disposition de tous, pour faire vivre et enchanter la communauté scolaire et favoriser l'épanouissement des enfants.

















Les avantages de l'Opération Fournitures Scolaires SCOLEO :

- Des listes scolaires pré-enregistrées conformes à la demande des enseignants.
- La liberté de modifier la liste selon la convenance des parents.
- Une magnifique sélection de cartables et agendas sélectionnés pour leur qualité et leur robustesse.
- Une livraison à l'adresse au choix des parents
- Un dispositif bénéficiant au Fonds d'Initiative Scoléo

Merci pour votre engagement et mobilisation.

Ma rentrée zen!

La liste scolaire de votre classe vous attend sur Scoleo.fr!



LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 6ème

FRANÇAIS

Cahier de français hachette éducation nouveau programme édition 2025.

1 classeur souple, largeur dos 2.5cm, pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux)

1 classeur rigide, largeur dos 4cm, 4 anneaux pour feuilles 21x29.7, feuilles simples et doubles grands carreaux quelques pochettes transparentes + 8 intercalaires + 1 cahier de brouillon

HISTOIRE GEOGRAPHIE

1 grand cahier 24*32 96 pages

EMC: Attendre les instructions à la rentrée

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

2 cahiers 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. Pour le cahier d'activités (Workbook), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

Petit carnet (lignes) -> « Mine d'or pour le lexique »

1 cahier d'activités Fantastisch! Allemand 1ère année, éditions maison des langues + 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 96 pages + son protège-cahier

MATHEMATIQUES

2 cahiers 21x29.7 grands carreaux 96 pages + 1 pochette avec élastiques + papier calque A4 75g + papier millimétré, règle, équerre, compas, 1 Rapporteur avec double graduation précise de 0° à 180° 1 calculatrice CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège + 1 cahier de brouillon

SVT

- 2 cahier 24x32(impérativement) d'environ 48 pages (si possible) grands carreaux. Feuilles grand format grands carreaux simples. 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi).

SPC

1 cahier 24x32 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège,** 1 règle, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 3 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + 1 pochette couleurs vives 24x32 + trousse complète (ciseaux, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

EPS

Une raquette de badminton

MUSIQUE

1 porte-vues de 50 vues

PASTORALE

1 cahier 24x32 grands carreaux 48 pages, couverture plastique transparente

OPTION: EVEIL AUX LANGUES: 1 cahier 17 x 22cm 96 pages ATELIER CHINOIS: 1 cahier 24x32 petits carreaux

+ 1 rouleau de film plastique pour couvrir les livres + 1 clé USB 4 Go + 1 agenda

LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 5^{ème}

FRANÇAIS

1 classeur souple, largeur dos 2.5 cm pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux) + 4 intercalaires, 1 classeur rigide, largeur dos 4cm, 4 anneaux pour feuilles 21x29.7. Feuilles simples et doubles grands carreaux + quelques pochettes transparentes

HISTOIRE GEOGRAPHIE

1 grand cahier 24*32 96 pages EMC : Attendre les instructions à la rentrée

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

2 cahiers 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. Pour le cahier d'activités (*Workbook*), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

<u>Petit carnet (lignes) -> « Mine d'or pour le lexique » +</u> 1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages. <u>Pour le cahier d'activités il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.</u>

ALLEMAND LV2

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages 1 cahier d'activités Richtig Clever 1ère annéee

CHINOIS LV2

1 cahier 24x32 petits carreaux 96 pages + ardoise blanche et feutre + protège cahier 24x32 (pour glisser l'ardoise) + copies doubles A4 petits carreaux. 1 cahier d'activités 《来吧! Lái ba » Edition Didier + 1 cahier d'écriture chinoise vert, Edition Centenaire

ITALIEN LV2

1 cahier A4 96 pages. Pour le cahier d'activités attendre les instructions de l'enseignant en début d'année

ESPAGNOL LV2

1 cahier 24x32 grands carreaux 96 pages + 4 surligneurs + crayons de couleur

MATHEMATIQUES

2 cahiers 21x29.7 grands carreaux 96 pages + 1 cahier de brouillon, règle, équerre, compas, rapporteur, papier calque, 1 calculatrice CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège

TECHNOLOGIE

1 classeur souple, format A4, 6 intercalaires cartonnés, 50 pochettes A4 transparentes pour feuilles 21x29.7 + feuilles grands carreaux

<u>SVT</u>

2 cahiers 24x32(impérativement) d'environ 48 pages grands carreau. Feuilles grand format grands carreaux simples. 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi). Possibilité de réutiliser le cahier de l'année dernière.

SPC

1 cahier 24x32 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège, 1 règle,

1 pochette de papier millimétré, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 3 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + 1 pochette couleurs vives 24x32 + trousse complète (ciseaux, colle, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

MUSIQUE

1 porte-vues de 50 vues

LATIN
Un classeur souple, largeur dos 2.5 cm pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux), des feuilles à grands carreaux 21x29.7, des pochettes transparentes, 4 intercalaires, un cahier petit format 96 pages (pas de spirales), quelques fiches bristol, un classeur rigide grand format (dos 4 cm). Cahier de latin 2025 Nathan

PASTORALE

1 cahier 24x32 grands carreaux 48 pages, couverture plastique transparente pour les nouveaux, pour les anciens gardez celui de l'année de 6^{ème}

+ 1 rouleau de film plastique pour couvrir les livres + 1 clé USB 4 Go + 1 agenda

LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 4ème

FRANÇAIS

1 classeur souple pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux) + 4 intercalaires + 1 classeur rigide 4 anneaux pour feuilles 21x29.7 + feuilles simples et doubles grands carreaux + quelques pochettes transparentes

HISTOIRE GEOGRAPHIE

2 cahiers A4 96 pages

EMC : Pour le cahier d'activités, il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

2 cahiers 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. Pour le cahier d'activités (Workbook), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages. <u>Pour le cahier d'activités il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.</u>

ALLEMAND LV2

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages + 1 cahier d'activités Hab Spass neu 2ème année édition Bordas

ESPAGNOL LV2

1 cahier 24x32 de 96 pages, grands carreaux, sans spirales.

CHINOIS LV2

1 cahier 24x32 petits carreaux 96 pages + ardoise blanche et feutre + protège cahier 24x32 (pour glisser l'ardoise) + copies doubles A4 petits carreaux. 2 cahiers d'activités « 你说呢?NI SHUO NE?» - N°1 : leçons 1 à 6 /N°2 : leçons 7 à 14 - Edition Didier (ils serviront pour la 4ème et la 3ème) + 1 cahier d'écriture chinoise vert, Edition Centenaire

ITALIEN LV2

1 cahier A4 96 pages. Pour le cahier d'activités attendre les instructions de l'enseignant en début d'année

MATHEMATIQUES

2 cahiers 21x29.7 petits carreaux 96 pages +1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège** + règle graduée + 1 compas + 1 rapporteur + 1 équerre + 1 gomme + crayon de papier + crayons de couleur + stylos

TECHNOLOGIE

1 classeur souple, format A4, 6 intercalaires cartonnés, 50 pochettes A4 transparentes pour feuilles 21x29.7 + feuilles grands carreaux

<u>SVT</u>

2 cahiers 24x32(impérativement) d'environ 48 pages grands carreau. Feuilles grand format grands carreaux simples. 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi). Possibilité de réutiliser le cahier de l'année dernière.

<u>SPC</u>

1 cahier 21x29.7 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège,** 1 règle, 1 pochette de papier millimétré, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 2 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + trousse complète (ciseaux, colle, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

LATIN

1 Classeur souple GF petits anneaux + 6 intercalaires et 1 classeur rigide GF grands anneaux + 6 intercalaires. Feuilles seyès de couleurs + feuilles seyès blanches simples et doubles

GREC Fichier éleve "odysseia 3eme et débutants " chez hachette éducation. Edition 2025

MUSIQUE: 1 porte-vues de 50 vues

LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 3^{ème}

FRANÇAIS

1 classeur grand format gros anneaux avec 8 intercalaires (maison) et 1 classeur grand format petits anneaux avec 6 intercalaires (classe). Feuilles blanches seyès simples et doubles (feuilles à gros carreaux)

HISTOIRE GEOGRAPHIE

2 cahiers format 21x29.7 96 pages

EMC: 1 cahier « Vivre ensemble au collège » sous la direction de Raphaëlle Banvillet et Lolita Ruffino Editions Bordas 2019

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

2 cahiers 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. Pour le cahier d'activités (Workbook), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages. <u>Pour le cahier d'activités il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.</u>

ALLEMAND LV2

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages + 1 cahier d'activités Richtig Clever Allemand 3ème année A2-B1

ESPAGNOL LV2

1 cahier 21x29.7 120 pages grands carreaux + 1 protège cahier

ITALIEN LV2

1 cahier A4 96 pages. Pour le cahier d'activités attendre les instructions de l'enseignant en début d'année

CHINOIS LV2

1 cahier 24x32 petits carreaux 96 pages + ardoise blanche et feutre + protège cahier 24x32 (pour glisser l'ardoise) + copies doubles A4 petits carreaux. + 1 cahier d'écriture chinoise vert, Edition Centenaire

MATHEMATIQUES

2 cahiers 21x29.7 petits carreaux 96 pages

1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège** + règle graduée + 1 compas + 1 rapporteur + 1 équerre + 1 gomme + crayon de papier + crayons de couleur + stylos + quelques feuilles de papier millimétré

TECHNOLOGIE

1 classeur souple, format A4, 6 intercalaires cartonnés, 50 pochettes A4 transparentes pour feuilles 21x29.7 + feuilles grands carreaux

SVT

2 cahiers 24x32(impérativement) d'environ 48 pages grands carreau. Feuilles grand format grands carreaux simples. 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi). Possibilité de réutiliser le cahier de l'année dernière.

<u>SPC</u>

1 cahier 21x29.7 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège, 1 règle,

1 pochette de papier millimétré, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 2 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + trousse complète (ciseaux, colle, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

LATIN

1 Classeur souple GF petits anneaux + 6 intercalaires et 1 classeur rigide GF grands anneaux + 6 intercalaires. Feuilles seyès de couleurs + feuilles seyès blanches simples et doubles

GREC

Fichier éleve "odysseia 3eme et débutants " chez hachette éducation.

MUSIQUE

1 porte-vues de 50 vues

+ 1 rouleau de film plastique pour couvrir les livres + 1 clé USB 4 Go + 1 agenda



L'assurance au cœur fraternel

L'assurance scolaire de votre enfant



Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2025-2026, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant : 24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger!



En toutes circonstances en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché.

Garanties (1)	Prestations
Invalidité permanente : • inférieure à 66 % - franchise relative (2) 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	jusqu'à 45 800 € 65 000 € 99 500 €
Décès	5 000 €
Traitement médical dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours	21 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €
Chambre particulière en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
Soins et frais de prothèse : appareil d'orthodontie dentaires (par dent) auditifs, orthopédiques traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles	400 €
Frais de transport	305 €

Garanties (1)	Prestations
F <mark>ra</mark> is de rapatriement	1 600 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
Harcèlement scolaire : garantie de Protection Juridique en cas de victime de harcèlement scolaire, d'atteinte à la e-réputation	10 000 €
Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2025 : https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire-2025-2026

⁽¹⁾ Dans la limite et selon les conditions de la notice d'information.

⁽²⁾ Franchise relative: si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 25 août 2025 ?





Rendez-vous sur https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves



Remplissez le code postal ou département de l'établissement



Choisissez votre établissement parmi la liste proposée



Renseignez l'identité de votre enfant



Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout! Vous recevrez votre attestation via l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : service.assurancescolaire@msc-assurance.fr
ou par téléphone au 01 56 24 76 00 (suivi du choix 2, puis du choix 1).







Qu'est-ce que l'APEL:

Avec ses 991 000 adhérents, l'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. Nous sommes également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique.

L'APEL, c'est quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- Famille & éducation, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- www.apel.fr, le site internet de l'Apel nationale qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants.
- Apel Service, un service téléphonique (01 46 90 09 60), où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les difficultés éducatives rencontrées.
- Le Service d'information et de conseil aux familles, présent dans la plupart des Apel académiques et départementales, qui initie et soutient la mise en place d'actions dans les domaines de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel, et accompagne les familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.

Qu'est-ce que l'APEL Saint-Alyre:

C'est une belle équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'Institution :

- Animations au sein de l'Institution :
 - Visite du père Noël avec goûters pour Maternelles et Primaires.
 - o Galette des rois entre l'Institution, les parents et l'APEL.
 - o Présence aux portes ouvertes de l'Institution.
 - o Sensibilisation sur les handicaps en primaire avec des prestataires extérieurs.
 - o Sensibilisation aux premiers secours en primaire.
 - o Forum des métiers pour le lycée.
 - o Achat de calculatrices pour les CM2.

- Animation du réseau des parents correspondants au collège et au lycée.
- Organisation de manifestations :
 - o Marché de Noël.
 - Vente des chocolats de Noël.
 - Vente de chocolats de pâques.
 - Kermesse des maternelles et primaires.
 - o Tombola pour les maternelles et primaires.
 - Vente de brioches pour l'ADAPEI.
 - o Vente de crêpes pour les maternelles et primaires.
- Aide au financement à l'acquisition de matériel et/ou d'outils pédagogiques :
 - Livres scolaires en classe pour alléger les cartables pour nos collégiens.
 - Certificat prévention et secours civiques de niveau 1 pour les 4èmes.
 - o Projet d'aménagement de la garderie des maternelles.
- Mise en place d'un annuaire pour les maternelles et primaires
- Présence lors de conseils de discipline
- Participation au conseil d'administration avec l'Institution et OGEC (le président de l'APEL est membre de droit).

L'APEL Saint-Alyre remercie tous les parents, les lycéens et collégiens pour leur temps accordé ! Rien ne peut se faire sans vous !

L'adhésion à l'APEL Saint-Alyre – Septembre 2025 :

Votre adhésion à l'APEL de 21€ par famille sera prélevée automatiquement sur votre première facture de l'année.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL Saint-Alyre, vous devez refuser l'adhésion auprès de l'APEL via un mail avant fin septembre.

PARENT CORRESPONDANT en classe de collège et lycée

La Direction de Saint-Alyre et l'APEL vous proposent de vous impliquer dans la vie de la classe de votre enfant en devenant PARENT CORRESPONDANT, et participer ainsi aux Conseils de classe.

En quelques lignes, les missions et fonctions du Parent Correspondant :

- Vous représentez un lien privilégié entre les familles, l'établissement, l'équipe enseignante
- A ce titre, vous participez aux conseils de classe
- Vous pouvez intervenir comme médiateur à la demande d'un parent ou d'un membre de l'établissement.

Afin de vous aider à exercer votre rôle de Parent Correspondant dans les meilleures conditions, l'APEL vous propose une formation en début d'année scolaire (un samedi matin sur le mois d'octobre).

L'aventure vous tente ? Manifestez-vous lors de la réunion de rentrée des classes en septembre.

Si vous avez une question sur ce rôle de parent correspondant, vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail (apel.saintalyre@gmail.com)

Nous rejoindre:

Un bénévole au sein d'une association de parents d'élèves est un parent qui s'engage librement, sans rémunération, pour représenter les familles et contribuer à la vie scolaire. Cet engagement implique un véritable investissement personnel, notamment par la participation active aux réunions, aux échanges avec l'équipe éducative et aux actions menées pour le bien-être des élèves.

Vous souhaitez faire partie de l'APEL que ce soit de façon occasionnelle, d'intégrer le conseil d'administration, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de **l'assemblée générale** le samedi 20 septembre matin à l'Institution ou encore nous contacter par mail.

Nous contacter:

Adresse mail: apel.saintalyre@gmail.com

Nous suivre sur Facebook : Apel Saint-Alyre



Nous suivre sur Instagram: apelsaintalyre63



Cordialement,

L'équipe de l'Apel Saint-Alyre

En quelques photos:





ASSOCIATION SPORTIVE 2025/2026

INSCRIPTION

Mercredi 17 septembre 2025 13h-15h



Compétition

n Découverte

Pratiquer à son niveau

Partager de bons moments

Formulaire d'inscription

À remettre sous enveloppe, en indiquant le (s) sport (s) concerné (s) au professeur d'EPS.

AVANT FIN SEPTEMBRE

		11/11/11/11/02/11/02/		
Je sous Demeu	ssigné (e) rant à	00.1141.4.24.4.4.1.1.2		
Tel por	table pour SMS, URGENC	E:		
	e l'élève partie de l'association spor	tive de SAINT ALYRE.	e	
	re, j'accepte que les respon le ou chirurgicale en cas de	sables de l'association sportive UNS è besoin.		
	☐ BOXE SAVATE	☐ MULTIACTIVITES	irioli D'P	ASS DECOUVERTE
	☐ BADMINTON	□ NATATION		
	Le règlement de la cotiss ATION :	nu PASS DECOUVERTE et à une aut ation annuelle est de		euros a sa
□ Join	dre cotisation à l'ordre «	AS ST ALYRE » (chèqu	ue avec nom de l	'élève au dos)
Fait à .	le	/2025	Signature de	es parents:

L'Association Sportive propose des activités sportives qui peuvent être pratiquées à des fins de loisir ou de compétition.

Les élèves inscrits s'engagent à être assidus aux différents entraînements et compétitions.



MULTIACTIVITES (futsal basket tennis de table...)*

Responsable: M. REYNES



Horaires susceptibles de changer à la rentrée

Entrainements:

Lundi 3ème / 4ème 12h30 à 14h

Jeudi 6ème / 5ème 12h30 à 14h

Licence:

AS:50€



BADMINTON

Responsable: Mme CHABRILLAT

Collège et Lycée:

Entrainements:

Mercredi 12h30 à 14h30

Matchs:

Mercredi 13h à 17h



NATATION

Responsable: Mme VOLAT

Entraînements : Groupe 1, nageurs UNSS niveau régional : Mercredi de 12 h 45 à 14 h 00

Groupe 2, nageurs UNSS niveau départemental : Mercredi de 13 h 30 à 15 h 00

Compétitions

Mercredi: 12h15 à 17h45

Licence:

AS:50€



BOXE SAVATE* Responsable : Mlle EPIE

Entrainements:

Lundi ou jeudi de 12 h 45 à 14 h 00

Mercredi 12 h 45 à 14 h 30

Matchs:

Mercredi 13 h 00 à 17 h 00

Licence:

AS:50€



PASS DECOUVERTE

Responsables: Mme LE PAPE

Collège et Lycée: Horaires Variables suivant l'activité

Globalement

Mercredi 13 h oo à 16 h oo

Licence:

AS:160€

PASS DECOUVERTE donne accès à différentes activités sportives ponctuelles dans l'année scolaire.

L'élève s'inscrit au préalable aux différentes sorties qui l'intéressent en fonction du planning annuel. Il n'est pas limité en nombre.

Un élève peut être licencié au PASS DECOUVERTE et à une activité annuelle sans supplément de cotisation.

Le planning du PASS sera fait tant que possible en fonction du calendrier compétitif des activités annuelles.

Exemple d'activités:

SKI DESCENTE /VTT / CANOE / RANDO RAID / SOUASH/ ACCROBRANCHE / ESCALADE/ CROSSFITNESS

DOCUMENTS A RENDRE IMPERATIVEMENT LE JOUR DE LA RENTRÉE AU PROFESSEUR PRINCIPAL

(Attention au recto verso)

400,000,000	
,	
1	
1	
41000	
100000000000000000000000000000000000000	
0.000	
of section and	
- 2	



FICHE MÉDICALE 2025/2026

Fiche à remplir par les parents

Attention cette 1ère page (recto) fait office de <u>Fiche d'Urgence</u> et est donc un document <u>NON CONFIDENTIEL</u>, une copie sera stockée dans les bureaux des directeurs adjoints pour des questions de pratique en cas d'accident.

Mon enfant sera: Interne - Demi-pensionnaire - Externe consables Mère (ou tutrice) Nom - Prénom Adresse (si différente)
Mère (ou tutrice) Nom – Prénom
Mère (ou tutrice) Nom – Prénom
Nom – Prénom
Profession:
Tél domicile :
Tél professionnel
Portable :
à joindre en cas d'urgence : (Nom, prénom, téléphone et lien avec l'enfant)
et adresse du médecin traitant :
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite):
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite):
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite):
faccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
faccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
faccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :
accin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) : nportantes concernant la santé de votre enfant (rappel : cette page n'est pas confidentielle): édicaux, chirurgicaux, autres : rales, alimentaires, médicamenteuses) : ivis actuellement :
e à joindre en cas d'urgence : (Nom, prénom, téléphone et lien avec l'enfant)

MEDICAMENTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE:

Si votre enfant doit prendre un traitement lorsqu'il est à Saint Alyre les médicaments et un double de la prescription médicale doivent être déposés à l'infirmerie. En cas d'urgence il est important d'avoir connaissance de ces éléments! Pensez à nous avertir de tout changement en cours d'année scolaire.

NOM: Prénom:
Informations médicales que vous souhaitez confidentielles (n'hésitez pas à rajouter une feuille si vous avez besoin de plus de place):
Autres informations que vous jugez utiles de porter à la connaissance des infirmières (évènements familiaux, sociaux, autres Consultation spécialisée en cours : psychologue, orthophoniste, etc) :
TRES IMPORTANT:
Si votre enfant est atteint de troubles de la santé évoluant sur une longue période (sans reconnaissance du
handicap): pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, vous êtes invités à prendre contact
avec la directrice de l'école pour les maternelles/primaires ou les directeurs adjoints pour les collégiens/lycée
pour la mise en place d'un PAI= Protocole d'Accueil Individualisé. Ce document -qui devra être rempli par
votre médecin traitant ou spécialiste- a pour but de faciliter l'accueil de votre enfant en prenant en compte sa
situation médicale (traitements ou soins particuliers, protocole d'intervention en cas d'urgence,). Il sera diffusé aux directeurs adjoints et adultes susceptibles d'être en contact avec votre enfant, dans le respect du
secret médical puisqu'aucun diagnostic ne doit être mentionné. (BOEN n° 34 du 18.09.2003)
Si votre enfant avait déjà un PAI l'an passé merci de remplir et signer l'encadré ci-dessous :
Je soussigné(e)
Père, mère, tuteur de l'élève :
Déclare que le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) de mon enfant est :
à modifier : merci de préciser et de bien reprendre contact avec le service infirmerie:
à renouveler sans modification (merci de joindre l'ordonnance de l'année en cours et de toujours vous assurer que nous avons des médicaments non périmés)
□ à annuler
Date et signature :
Mon enfant bénéficiait d'un PAP l'an dernier : OUI NON
Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) concerne les élèves atteints de troubles des apprentissages
évoluant sur une longue période , sans reconnaissance du handicap (par ex : troubles spécifiques du langage : dysphasie, dysphasie, dysphasie, dysphasie). C'est un document qui se construit avec le médecin traitant et des bilans
paramédicaux en fonction des troubles de l'enfant (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, etc)
(BO n°5 du 29 Janvier 2015)
> Si vous pensez que votre enfant a besoin de la mise en place de ce dispositif d'accompagnement merci de
prendre contact avec le directeur concerné : primaire, collège, lycée général ou technologique.
No. 10 (1) (Color III DDCIN II I OVIII NON
Mon enfant bénéficiait d'un PPS l'an dernier : OUI NON Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) est un dispositif relevant de la MDPH (Maison Départementale
des Personnes Handicapées), ce n'est donc pas l'établissement qui peut le mettre en place, il s'adresse aux élève
reconnus « handicapés » par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie).
Fait à : Le :
Signatures des parents :

4



Etablissement d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'Etat

CONVENTION DE SCOLARISATION COLLEGE - LYCEES

Entre :	exemplaire à retourner avec signat	ture
L'Institution Saint Alyre , 20, rue Ste Geo	orge - 63037 CLERMONT-FERRAND cedex1	
Et Monsieur et/ou Madame		
Demeurant		
Représentant(s) légal(aux), de l'enfant		••
Désignés ci-dessous - le(s) parent(s)		
II a été convenu ce qui suit :		
	nditions dans lesquelles l'enfantsera le Institution Saint Alyre ainsi que les droits et les obligations réci	
pour l'année scolaire 202	tation de pension ou demi-pension, selon les choix définis par les pa	
l'Institution Saint Alyre pour l'année scolaire 2020_ Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissar l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afir Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissan	nce du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement fina	ancier de
Article 4 - Coût de la scolarisation : Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléme	ents : la contribution familiale, les prestations para scolaires divers	ses et le

adhésions volontaires aux associations tiers (APEL, UGSEL), dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le règlement financier. Une facture de régularisation annuelle est émise en juillet pour les reliquats de cantine, les régularisations liées à la restitution des livres et des contributions familiales.

Article 5 - Assurance scolaire :

L'institution Saint-Alyre a souscrit un contrat collectif qui couvre l'ensemble de ses élèves. Cette assurance scolaire est une protection individuelle accident qui protège les élèves en cas d'accident, à l'école, sur le trajet école-domicile, mais également lors des activités extra-scolaires.

Contrairement aux idées reçues, l'assurance multirisque habitation, par sa garantie responsabilité civile, n'est pas suffisante pour couvrir votre enfant. Elle intervient lorsque votre enfant cause des dommages à autrui, jamais lorsqu'il est victime d'un accident. L'assurance scolaire ne fait donc pas double emploi avec votre assurance habitation.

Article 6 - Dégradation du matériel :

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.



Article 7 - Durée et résiliation du contrat :

Cette convention est établie, pour la présente année scolaire. Elle sera renouvelée à l'occasion de chaque rentrée scolaire.

7-1 Résiliation en cours d'année scolaire :

Sauf sanction disciplinaire, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire.

Toute sortie anticipée avant la fin de l'année scolaire sera facturée proportionnellement à la durée de présence. Les frais de dossier restent acquis dans tous les cas.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Déménagement
- Changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement

7-2 Résiliation au terme d'une année scolaire :

Les parents informent l'établissement de la non réinscription de leur enfant durant le second trimestre scolaire à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le 20 juin.

La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non remboursement par l'établissement de l'acompte versé.

L'établissement s'engage à respecter ce même délai (le 20 juin) pour informer les parents d'un éventuel refus de réinscription de leur enfant pour des causes, bien entendu, réelles et sérieuses, telles qu'indiscipline régulièrement constatée et avérée, incorrection, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève.

Article 8 - Droit d'accès aux informations recueillies :

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves « APEL » de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement Catholique).

Sauf opposition du(des) parent(s) une photo « d'identité » numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des parents.

Conformément à la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Article 9 - Arbitrage :

Pour tout divergence d'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de recourir à la médiation de l'autorité de tutelle de
'établissement (directeur diocésain ou représentant de la congrégation).
A





AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE PHOTOS ET/OU DE VIDEOS COLLEGE - LYCEES

Année scolaire 2025-2026

BO N°24 du 12 juin 2003

Le droit à l'mage se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code Civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Dans le cadre scolaire, le droit à l'image des élèves mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue des élèves doit être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.

L' Institution Saint-Alyre garantit n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

Je (nous) soussigné(s)	père, mère, autre
représentant légal de né	e(e) le
scolarisé(e) pour la présente année scolaire en classe de	
☐ Déclare (rons) autoriser l'établissement scolaire SAINT-ALYRE	
 A photographier et/ou filmer sans contrepartie financière mon enfance. A utiliser sans contrepartie financière l'image de mon enfance documentaire ou à vocation purement pédagogique interne à l'étale. A diffuser sans contrepartie financière l'image de mon enfance documentaire ou à vocation purement pédagogique interne à numériques : site de l'institution Saint-Alyre (www.saint-alyre.net) (Institution SAINT ALYRE) éventuellement le site de l'enseignement supports CD - DVD – papiers – projection. 	nt susmentionné à des fins exclusivement blissement scolaire. It susmentionné à des fins exclusivemen l'établissement scolaire sur tous supports Facebook (Institution Saint-Alyre) – YouTube
Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques, films ou créations concernant l'élè vérifier l'usage qui en est fait disposer du droit de retrait des données si vous le jugez utile.	ve nommé ci-dessus est garanti. Vous pouvez à tout momen
Déclare (rons) refuser l'utilisation des photos ou vidéos de mon e	enfant
Fait àle	

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

